

CHARTRE DU GRAAL

Groupe de Recherches et d'Actions des Associations Locales

*Pour la fluidité de parcours des personnes en
situation de handicap en Ille-et-Vilaine*



Adoptée en Assemblée Générale constitutive le 2 mars 2012

PRÉAMBULE

A l'initiative d'Associations médico-sociales d'Ille-et-Vilaine regroupées au sein d'une nouvelle Association portant le nom de « **Association G.R.A.A.L.** », Groupe de Recherches et d'Actions des Associations Locales, une Charte est rédigée.

Son objet est le suivant :

- ◆ Définir clairement pour ses adhérents engagés et les futurs adhérents :
 - ▶ ses valeurs et ses objectifs
 - ▶ ses moyens et plans d'action
 - ▶ les modalités de rencontre coopération, participation et adhésion de ses membres
- ◆ de dessiner à l'externe les contours d'un réseau d'action associatif, vivant, actif et innovant fondé sur des valeurs communes, et des actions de coopération et de mutualisation

CONTEXTE

1) Attentes du secteur

Les dispositions légales de 2002 et 2005, réaffirmant le caractère médico-social de l'activité des établissements, ont décliné un certain nombre d'outils réglementaires (CVS – contrat de séjour ou d'aide et de soutien – règlement de fonctionnement – MDPH – CAD – etc...) qui ont eu pour conséquences les effets suivants sur les organisations médico-sociales :

- ◆ **harmonisation** et articulation incontournables entre projet de vie, projet personnalisé et évaluation périodique
- ◆ **promotion de l'égalité des chances** et valorisation des acquis professionnels et/ou socio-professionnels, via les apprentissages, mise en situation ou accompagnement
- ◆ **participation de la personne** en situation de handicap à la vie de la cité, tout en luttant contre les discriminations et en favorisant la création de liens durables avec son environnement

2) Conséquences

- ◆ La somme des exigences posées par la loi, les conditions d'évolution des prises en charge et des pathologies accueillies, l'évolution des conditions économiques, imposent de **nouvelles façons de travailler et de coopérer** entre intervenants du secteur.
- ◆ Chaque établissement ou service peut donc **concevoir et organiser son action au-delà du périmètre de ses murs**. Le regroupement permet de réunir différentes valeurs culturelles, économiques et sociales.

PRÉSENTATION

Le G.R.A.A.L. est un regroupement d'Associations du secteur Médico-social d'Ille-et-Vilaine qui, partant d'un constat de cloisonnement et parfois d'isolement des établissements et services, a pour volonté de :

- ▶ créer un **réseau associatif**
- ▶ de fédérer autour de **valeurs partagées et communes**, des actions concertées pour un **meilleur maillage territorial**

Le G.R.A.A.L. est une nouvelle Association (type loi 1901) qui s'inscrit dans le champ de l'accompagnement des personnes handicapées et/ou dépendantes déficientes intellectuelles et/ou avec des troubles psychiques (secteurs enfance et adulte) ;

Le G.R.A.A.L. rassemble des Associations :

- ▶ déjà existantes et **fortement impliquées** sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine
- ▶ souhaitant garder leur **identité propre**
- ▶ ayant décidé d'engager ensemble des partenariats sous forme de **mutualisations**, de **coopérations** et **d'actions concertées** afin d'améliorer la qualité d'accompagnement des personnes suivies et de favoriser leur inclusion sociale, professionnelle (lorsque celle-ci est possible) et culturelle

FINALITÉS ET OBJECTIFS

I. Pour les personnes en situation de handicap, l'Association G.R.A.A.L. est créée pour :

- ◆ proposer et mettre en œuvre des **prestations mieux adaptées** par :
 - ▶ l'analyse partagée et concertée des besoins
 - ▶ l'élaboration de propositions innovantes
 - ▶ une réflexion engageant prospection et développement de projets nouveaux
 - ▶ l'information des tutelles et autorités administratives des réalités de terrain (rôle d'interface active et compétente)
- ◆ mettre en œuvre des **dispositifs transversaux** sur un territoire donné favorisant :
 - ▶ la dynamique des projets de vie
 - ▶ la mobilité (fluidité) des parcours et passages des usagers d'un établissement à un autre
 - ▶ des réponses plurielles, ouvertes, adaptées, souples et innovantes
 - ▶ une mixité et rapidité dans les réponses dans des domaines croisés (éducatif, thérapeutique, emploi, social ...)
- ◆ répondre aux **appels à projet** de manière concertée (ARS)
- ◆ **assurer une veille** dans notre secteur et sur notre territoire d'intervention, en articulation des PRIAC et Schémas et programmations d'intervention à l'initiative des Administrations
- ◆ représenter les associations dans les **instances administratives** et de contrôle

II. Au niveau des organisations (établissements et services existants), autour de projets partagés, l'Association G.R.A.A.L. est créée afin de :

- ◆ mutualiser, dans une logique d'optimisation, des moyens financiers, humains et organisationnels (dans le respect de la libre adhésion de chaque organisation, de ses capacités et de ses contraintes propres, et selon les projets)

- ◆ encourager et fédérer des coopérations d'échange, de réflexions croisées, d'information et de formation des personnels
- ◆ développer et valoriser les bonnes pratiques professionnelles en mutualisant et partageant les expériences nouvelles et innovantes
- ◆ créer des synergies et être force d'intervention et de proposition au niveau de nos tutelles et partenaires institutionnels
- ◆ décloisonner et assouplir les organisations et les interventions des établissements et services des associations membres

PUBLIC

Les personnes en situation de handicap **secteur enfance et secteur adulte** (déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, troubles psychiques, autistes et troubles envahissant du développement, personnes handicapées vieillissantes et/ou dépendantes) ; orientation MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées 35)

Établissements et services impliqués dans l'accompagnement de ces personnes :

- ▶ **secteur Enfance** : IME, SESSAD, CAFS...
- ▶ **secteur Adulte** : ESAT, Foyer de vie, FAM, SAESAT, Accueil de jour, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, hébergements, EPHAD, domiciles collectifs...

LES MOYENS

- ◆ **Formalisation d'un Projet Associatif** autour des valeurs partagées, des orientations générales, des finalités, des objectifs généraux et d'un Plan d'actions
- ◆ **Création au sein de l'Association G.R.A.A.L. d'un poste de Coordonnateur permanent.** Ses missions principales sont les suivantes :
 - ▶ Garant des statuts associatifs et de leurs évolutions
 - ▶ Veille légale et réglementaire (environnement, évolutions politiques et stratégiques, connaissance des autres associations...)
 - ▶ Interface active et réactive G.R.A.A.L./Administrations
 - ▶ Recensement des besoins
 - ▶ Réponse aux appels à projets
 - ▶ Formalisation d'un projet associatif avec règlement intérieur (principes et éthiques de collaboration, droits et devoirs des membres, modalités de participation, cotisation, réunions, plannings...)
 - ▶ Organisation des réunions des commissions
 - ▶ Bulletin d'information (formalisation et diffusion)
 - ▶ Document de recrutement pour les futurs adhérents
 - ▶ Etc...
- ◆ Création et suivi d'un **site internet** interactif et vivant
- ◆ Elaboration d'un référentiel d'évaluation des missions entreprises / référentiel qualité des missions de l'Association G.R.A.A.L.

◆ **Elaboration d'un document** référence (type CHARTE DES DROITS DE LA PERSONNE HANDICAPEE) de communication :

- ▶ «l'Association G.R.A.A.L. : un réseau engagé dans la promotion du parcours de vie de la personne handicapée accueillie ».
- ▶ l'Association G.R.A.A.L. s'engage via son réseau à favoriser dans le cadre du Projet personnalisé de la personne la mobilité professionnelle, sociale et culturelle.
- ▶ l'Association G.R.A.A.L. s'engage via son réseau à apporter rapidement des solutions adaptées aux demandes des usagers en respectant un vrai choix (accompagné si nécessaire) en fonction de l'âge, des capacités, du Projet de vie de la personne.
- ▶ l'Association G.R.A.A.L. via son réseau se mobilise de manière active pour répondre aux appels à projets susceptibles d'apporter de vraies réponses dans la dynamique de parcours des personnes handicapées
- ▶ l'Association G.R.A.A.L. se positionne clairement pour évaluer, recenser les besoins et imaginer des réponses réactives, de proximité, ...
- ▶ Etc...

Création d'une association regroupant à ce jour 16 associations impliquées dans le secteur du handicap physique, déficience intellectuelle et troubles psychiques adulte et enfance.
Identification des associations membres : cf. annexe 1 « liste des adhérents »